

Comité de pilotage

Les Présidents :

Alain Beretz

Bernard Michon

Florence Benoît-Rohmer

A l'attention de : Mesdames et messieurs les membres des groupes chargés d'élaborer le projet d'établissement commun pour l'Université de Strasbourg (2009-2012)

Le 10 juillet 2007

Objet : Renforcement et structuration du dispositif de pilotage du projet

Nous souhaitons vous informer de différentes mesures de renforcement et de structuration du dispositif de pilotage du projet qui ont été prises par le CP lors de sa séance du 18 juin 07, dans l'optique de tenir les échéances que nous nous sommes fixées :

1. Mise en place d'une équipe projet, qui comprendra deux membres de chaque université, désignés par les présidents, ainsi que Annie Cheminat chargée de mission dans le projet Demain l'Université de Strasbourg¹. Anne Goudot, coordinatrice opérationnelle du projet, accompagnera les travaux de cette équipe, et assurera l'interface entre cette équipe, les groupes de travail, le comité de pilotage du projet et les présidents. Ce groupe aura deux missions essentielles : d'une part, se charger de la validation soit par les présidents eux-mêmes, soit par délégation de ces derniers, des documents de communication rendant compte des travaux conduits (notamment afin d'assurer leur mise en ligne dans les meilleurs délais) et d'autre part, sur la base des décisions ou options prises par les équipes de direction au sein du comité de pilotage, contribuer à la formalisation de ces décisions au travers de la rédaction de documents.

2. Identification d'un coordonnateur au sein de chaque groupe : Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir désigner, au sein de votre groupe, et si ce n'est déjà fait, une personne chargée de la coordination et qui sera l'interlocutrice de cette équipe projet.

Anne Goudot

Coordination Université de Strasbourg

Tél. : 06 61 35 48 56.

anne.goudot@adm-ulp.u-strasbg.fr

Mardi 10 07 2007

Contact projet général

Tél. : 03 90 24 12 21

Tél. : 03 90 24 12 11

3. Affinement des modalités de préparation du projet d'établissement commun, pour tenir notre calendrier et mettre en route, à partir de projets communs aux trois établissements, la dynamique porteuse du « bonus qualité » qui devra caractériser l'Université de Strasbourg :

- ◆ Le projet sera préparé selon la grille proposée par la circulaire contractuelle :
 - ▶ Offre de formation
 - ▶ Politique Scientifique et valorisation
 - ▶ Vie étudiante
 - ▶ Documentation
 - ▶ Relations internationales (ouverture et partenariats)
 - ▶ Gestion (GRH, Finances, Immobilier)
 - ▶ Pilotage et gouvernance

- ◆ Dans chacun de ces chapitres seront regroupés deux types de projet :
 - ▶ Des projets s'inscrivant dans la continuité des contrats actuels des trois universités et qui mériteraient d'être poursuivis dans le cadre de la future Université unique.
 - ▶ Des projets qu'il vous est demandé d'identifier comme « actions pilotes », par leur dimension pluri-universitaire et leur caractère d'innovation, qui seront emblématiques de la future Université de Strasbourg. L'équipe projet pourra vous aider, si nécessaire, à les faire émerger, ou à les rendre plus visibles s'ils existent déjà.

- ◆ Une attention particulière à l'ouverture et l'établissement de partenariats : pour renforcer l'attractivité du site universitaire de Strasbourg, enjeu majeur du projet de création de l'Université de Strasbourg, les membres du comité de pilotage se sont accordés sur l'importance de renforcer l'ouverture de l'Université, tant au niveau international, national que sur l'environnement proche. Chacun des groupes est invité à considérer cette dimension d'ouverture dans sa réflexion sur les développements du projet dans le champ concerné, notamment en termes de partenariats. Les propositions qui émaneront des différents groupes concernant l'ouverture et les partenariats seront synthétisés en un chapitre dédié dans le projet d'établissement commun.

- ◆ Les propositions d'actions pilotes Université de Strasbourg devront être adressés à l'équipe projet, via Anne Goudot. Le comité de pilotage souhaiterait qu'au moins une action pilote soit présentée dans ce cadre par grand chapitre du PEC.

Nous vous remercions de votre engagement et vous invitons à faire connaître au plus vite à Anne Goudot le nom du coordonnateur désigné par votre groupe.

¹ Annie Cheminat est chargée de créer un service d'appui au pilotage de l'Université de Strasbourg, qui rassemblerait les services concernés de chaque établissement, travaillerait en relation avec l'Observatoire, mettrait en commun les dispositifs existants d'évaluation en répondant, sur le fond et la forme à l'objectif « se connaître et s'évaluer ».